

## Filière mobilité

### Fiche 10 - Le « savoir-rouler à vélo »

Le savoir rouler à vélo « SRAV » est un programme interministériel d'apprentissage du vélo destiné aux enfants de 6 à 11 ans mis en place par l'État, il permet de former les jeunes aux bons comportements à adopter à vélo dans le cadre des déplacements en milieu urbain et de les sensibiliser au partage des espaces d'évolution. Il peut se faire dans le cadre scolaire, extrascolaire, ou des activités du club. Il se répartit en trois Modules.

#### Prérequis :

- Être titulaire d'un diplôme d'un diplôme animateur - initiateur – ou moniteur fédéral.

#### Objectifs du module :

- Connaissance du programme et prise en main de la plateforme ministérielle ;
- Organisation des séances ;
- Appropriation des outils pédagogiques du programme.

#### Programme de formation : 24 heures + ou - (adaptable après positionnement des stagiaires)

- Présentation du programme :
  - Préparation et planification ;
  - Caractéristiques des publics et des milieux d'intervention ;
  - Evaluation des besoins ;
  - Adaptation du projet à la structure.
- Mise en œuvre du projet : Préparation des séances
- Préparation du matériel :
  - Organisation de l'espace ;
  - Prise en charge des enfants ;
  - Consignes ;
  - Evaluation du groupe ;
  - Mise en place de l'action.
- Organiser la sécurité de la pratique :
  - Moyen à mettre en œuvre ;
  - Capacités techniques et physiques des enfants ;
  - Vérification du matériel ;
  - Préparation de l'itinéraire en ville ;
  - Gestion des situations d'incidents ou d'accidents.